



AVS: notre premier pilier solide et solidaire

La vie s'allonge et les rentes de retraite sont versées plus longtemps. Cette augmentation des prestations doit être financée de manière durable.

Texte Brenda Duruz-McEvoy // Photo Shutterstock

L'espérance de vie des Suisses continue de croître. L'Office fédéral de la statistique estime que l'espérance de vie d'un homme à 65 ans a passé de 17 ans en 2000 à 19,9 ans en 2021, malgré la survenance du Covid-19 (résultats provisoires publiés en avril 2022). Pour les femmes, elle a passé de 20,7 à 22,7 années sur la même période. Dans le canton de Vaud, la situation est encore plus favorable puisque cette durée atteint 20 ans pour les hommes et 23,4 ans pour les femmes.

Augmentation des prestations

Cette nouvelle réjouissante est synonyme d'une prolongation de la durée de la retraite de 17% pour les hommes et 10% pour les femmes. Cette augmentation des prestations est un véritable défi pour nos régimes de retraite. Outre le produit net de l'impôt sur le tabac, de l'impôt sur les boissons distillées et de l'impôt sur les recettes des maisons de jeu, l'AVS est financée par des cotisations paritaires et par la TVA. Le montant de la rente de vieillesse entière maximale de l'AVS est actuellement de CHF 28'680.-. Elle est octroyée aux hommes à l'âge de 65 ans après quarante-quatre années de cotisations sur la base d'un salaire moyen de CHF 86'040.- (64 ans et quarante-trois années de cotisations pour les femmes). En moyenne, un assuré profitera de 5,4 mois à la retraite pour chaque année de coti-

sations, ou 6,5 mois pour une assurée. En 2000, ces durées n'étaient encore que de 4,6 mois (hommes) et 5,9 mois (femmes).

Des rentes financées solidairement

Sur la base du taux de cotisation actuel de 8,7%, et de la règle d'or classique des actuaires, on peut estimer que la part de la rente AVS d'un homme prenant sa retraite en 2021 et financée uniquement par ses cotisations s'élève à 19% de son salaire moyen cotisant (16% pour les femmes en raison de la durée plus courte de cotisations et plus longue de retraite). Dans ces conditions, il faudrait cotiser pendant quarante-quatre ans sur un salaire d'environ CHF 150'000.- pour atteindre la rente maximale prévue... et plus encore s'il fallait intégrer le financement des prestations de survivants. Le constat est simple: l'AVS sert des prestations généreuses qui ne sont que partiellement financées par les cotisations. D'ailleurs, plus la rente AVS est petite et plus la part offerte au bénéficiaire est grande. Le premier pilier est ainsi conçu pour atteindre le but constitutionnel de la couverture appropriée des besoins vitaux de tous les retraités et repose sur un financement d'une extraordinaire solidarité. L'indispensable pluralité des ressources doit néanmoins rester en équilibre avec les dépenses pour pérenniser le contrat intergénérationnel. Une piste de réflexion consiste à intégrer à la vie active une (petite) part des gains de longévité futurs.



dollars dans cette course en 2021. Microsoft et Nvidia, ainsi qu'une variété de petites entreprises et de *start-ups*, construisent l'infrastructure nécessaire pour accueillir des commerces virtuels, des offres de formation, des jeux et des concerts. Le 21 juin, LS Group, premier distributeur automobile français, y inaugurerait sa première concession. La Suisse n'échappe d'ailleurs pas à cette tendance: de nombreuses entreprises spécialisées dans la réalité virtuelle et la réalité augmentée se sont développées autour des Ecoles polytechniques fédérales de Zurich et de Lausanne depuis quelques années.

Une route semée d'embûches

Il existe évidemment de très nombreux obstacles en chemin. Le fabricant de semi-conducteurs Intel estime qu'un univers réellement persistant et immersif, accessible par des millions d'utilisateurs en temps réel, exigera une efficacité de calcul multipliée par mille par rapport à l'état actuel de la technique. En outre, la consommation d'énergie nécessaire créera des problèmes tant pour les réseaux électriques que pour l'environnement, sans compter que la menace de nouvelles réglementations pourrait freiner cette évolution. Enfin, la capacité à générer une adhésion de masse, grâce à de véritables services à valeur ajoutée pour les particuliers et les entreprises, constituera un défi majeur. Malgré ces obstacles, le progrès technologique inouï accompli depuis les années 1990 ne doit pas nous inspirer de conclusions hâtives: qui aurait imaginé, voilà trente ans, que les volumineux

téléphones présents dans les voitures seraient un jour remplacés par des *smartphones* capables de reconnaître notre visage et notre voix, de reproduire de la musique et des films et de passer des ordres en bourse? Si le métavers n'est pour l'heure qu'un projet qui nécessitera des investissements colossaux et des années de recherche – probablement bien plus que les dix à quinze ans prédits par Mark Zuckerberg –, il se développera peu à peu, par étapes successives, comme cela a été le cas pour la version actuelle d'internet, que nous utilisons chaque jour.

Faut-il acheter un terrain virtuel?

Des plateformes telles que *Decentraland*, *The Sandbox*, *Cryptovoxels* et *Somnium Space* vendent aujourd'hui des terrains virtuels pour permettre aux entreprises et aux particuliers de développer une présence sur le métavers. Un tel achat reste toutefois très spéculatif, dans la mesure où l'on ignore quelles plateformes prendront le dessus et lesquelles disparaîtront. Etant donné qu'il n'est pas indispensable de posséder un terrain pour interagir sur le métavers, les entreprises doivent avoir une idée très précise du retour sur investissement attendu d'une telle acquisition susceptible de leur coûter des dizaines, voire des centaines de milliers de francs.